

POUR LES TPE, LE FONDS REGIONAL DE GARANTIE.

La Région Haute-Normandie et la SIAGI (Société Interprofessionnelle Artisanale de Garantie d'Investissements) viennent de créer le Fonds Régional de Garantie,

Grâce à ce partenariat, les petites entreprises du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture biologique disposeront d'une plus grande marge de manœuvre dans le financement de leurs projets de reprise/transmission d'entreprise. En effet, la Région, en doublant la garantie proposée par la SIAGI, aide les petites entreprises à «faire levier» auprès des banques dans l'obtention d'un accord de prêt, et évite aux dirigeants d'être caution. Ce projet commun entre la Région et la SIAGI vient en complément des autres fonds de garantie. Il devrait permettre d'accompagner 120 dossiers sur 3 ans en mobilisant 14 M€ de prêts.

LES PRESIDENTS DES CCI

Ont été élus ou réélus à la présidence des chambres de commerce et d'industrie :

- Dieppe : Dominique Garçonnet.
- Elbeuf : Dominique Bruyant.
- Evreux : Gilles Treuil.
- Fécamp/Bolbec : Bertrand Dubois-Fresney.
- Le Havre : Vianney de Chalus.
- Littoral normand-picard : Bernard Martel.
- Rouen : Christian Héral.

C'est Jean-Pierre Désormeaux qui a été élu président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale.

L'OR DE M. BOIVIN

La boulangerie-pâtisserie de Jean-Claude Boivin à Varengeville-sur-Mer vient de recevoir le Mercure d'Or 2010 qui distingue les meilleurs commerçants et artisans de France. Si la qualité de l'accueil et le sérieux de la gestion de l'entreprise ont été appréciés, c'est aussi le savoir-faire de Jean-Claude Boivin qui a été récompensé, un savoir-faire qu'il partage désormais avec son fils Thomas, notamment pour la fabrication de la tarte normande, une spécialité maison.

Le CGA de Haute-Normandie est heureux de compter parmi ses membres, des professionnels qui, comme Jean-Claude Boivin, recherchent toujours l'excellence.

FORMATION : LE BON REFLEXE

L'action formation est l'une des plus importantes du CGA de Haute-Normandie. Près de 2 000 participants en profitent chaque année pour accroître leurs compétences dans quatre grands domaines :

- Les métiers.
- La gestion (entreprendre, vendre et gérer).
- L'informatique et l'économie numérique.
- Le développement personnel.

Tout le monde est concerné : les agriculteurs, les artisans, les commerçants et les prestataires de services. Les salariés des entreprises peuvent aussi en bénéficier.

Point important, le coût des formations est compris dans le coût de la cotisation annuelle ; à ce prix-là, on aurait tort de s'en priver.

Pour toute précision : Patricia Cargnello :

02 35 63 57 99 - patricia.cargnello@cgarhn.org

A SAVOIR : LE CREDIT D'IMPOT FORMATION

Le principe est simple : le chef d'entreprise qui suit une formation peut bénéficier d'un crédit d'impôt. Son montant est fonction du nombre d'heures de formation (dans la limite de 40 heures annuelles) et calculé sur la base du SMIC horaire en vigueur au 31 décembre de l'année de référence. Ce crédit d'impôt est imputable sur l'impôt sur le revenu dû par le chef d'entreprise.

A noter : toutes les formations du CGA de Haute-Normandie vous permettent de bénéficier du crédit d'impôt formation.

SPECIAL «AGRICULTEURS» : LA BONNE GESTION DE VOTRE EXPLOITATION

Comment obtenir, chez vous, en un temps record, grâce à internet, les marges brutes et nettes de votre exploitation ? Votre CGA a conçu et développé un logiciel innovant qui vous permettra de consulter, en temps réel, tous vos résultats analytiques d'exploitation et le prix de revient complet de vos productions.

Venez découvrir ce nouveau service de votre CGA.

Le public visé est celui des agriculteurs.

Formateur : François Boutin, expert-comptable spécialiste du monde agricole.

Rendez-vous à Yvetot, le 5 avril (9h30-16h30), à Forges les Eaux, le 24 mars (mêmes horaires) et à Evreux, le 31 mars (mêmes horaires).

DECIDER VITE ET BIEN

L'objectif est de vous permettre de décider en toute connaissance de cause, en vous appuyant sur des données objectives et en identifiant les «points de blocage» pénalisants. Une bonne décision permet aussi de mieux mobiliser son équipe en faveur de sa réalisation.

Tout le monde est concerné : les commerçants, artisans, prestataires de service, agriculteurs.

Formateur : Julien Rittener, Five Conseil.

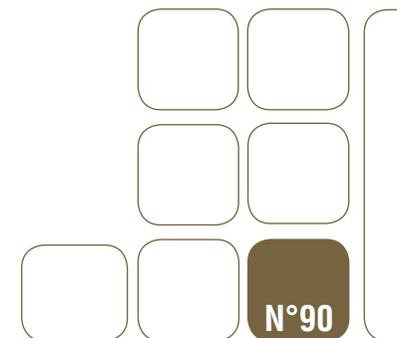
Rendez-vous :

- Evreux, le 11 avril, de 9 h à 17 h 30.
- Rouen, le 9 mai, de 9 h à 17 h 30.



La Lettre d'information

Centre de Gestion Agréé Régional de Haute-Normandie



Février 2011

Philippe PEAN et Michel FOULON «AILES DE BRONZE» 2010

La Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA) vient d'attribuer à Philippe Péan et Michel Foulon, dirigeants de l'entreprise Rouen-Piano, domiciliée à Saint-Jean-du-Cardonnay (76), les «Ailes de Bronze de la TPE 2010». Ce trophée national récompense, chaque année, les chefs d'entreprises français les plus dynamiques.

Créé il y a 16 ans par la FCGA, les «Ailes de la TPE» est l'un des trophées les plus prestigieux pour les très petites entreprises commerciales et artisanales françaises. Il contribue à promouvoir l'image des TPE, et à reconnaître, parmi les adhérents des Centres de Gestion Agréés, les plus dynamiques d'entre eux. Plus d'une centaine de commerçants et d'artisans, issus de toutes les régions françaises ont déjà été mis à l'honneur.

Cette année, ce sont les deux dirigeants de Rouen Piano, une entreprise de vente et de réparation de pianos, qui ont reçu «Les Ailes de Bronze de la TPE 2010». Le jury n'a pas seulement salué la qualité de service et le dynamisme de cette entreprise bien gérée qui, depuis bientôt 30 ans, a toujours su anticiper les besoins des consommateurs. Il a surtout voulu rendre hommage au «savoir-être» de Philippe Péan et Michel Foulon, qui partagent leur passion avec leurs clients, et s'intéressent toujours aux innovations technologiques susceptibles de faciliter et d'améliorer l'utilisation de leurs instruments.

Par exemple, ils ont adapté un système électronique permettant d'écouter le piano au casque en réduisant les nuisances sonores. Les clients ne s'y trompent pas. Leur fidélité est le meilleur gage de développement de cette entreprise qui a été, déjà, de nombreuses fois primée.

Philippe Péan et Michel Foulon sont adhérents du Centre de Gestion Agréé Régional de Haute-Normandie qui est l'un des plus importants de France. Jean-Paul Leduey, son président, ne cache pas sa satisfaction : «Ces deux chefs d'entreprise passionnés et curieux soulignent toute l'importance des TPE commerciales, artisanales et de services, pour la création d'emplois et de richesses, dans notre région. Ils ne se contentent pas de bien faire leur métier, ils le font évoluer par l'écoute et l'innovation ; ils sont des acteurs de progrès».



www.hn-espace-entreprises.fr LE GUICHET UNIQUE DE LA REGION

La nouvelle version du site www.hn-espace-entreprises.fr est mise en ligne depuis le 18 janvier. Ce portail, créé à l'initiative de la Région Haute-Normandie, permet d'accompagner les créateurs-repreneurs et les entreprises dans leurs démarches.

Ce site, conçu pour faciliter l'accès des créateurs-repreneurs et des entreprises aux aides régionales, propose, en plus d'une information claire sur les aides existantes, de déposer un dossier en ligne et de bénéficier de conseils personnalisés.

Le site est divisé en trois rubriques :

«je développe», «je crée/je reprends», «je cède»

- La première permet aux entrepreneurs désirant financer un projet de développement de déposer en ligne leur demande et d'avoir un accès direct aux bons interlocuteurs. L'entreprise peut suivre en temps réel l'avancement de son dossier.
- La seconde est un nouveau service proposé aux créateurs-repreneurs. Elle leur permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé tout au long des étapes de leur projet, depuis le diagnostic jusqu'au suivi « post-crédit ». Le porteur de projet peut consulter et compléter son dossier grâce à un accès sécurisé.
- La troisième rubrique est dédiée à la transmission d'entreprise. Elle propose des conseils et des informations sur les aides, en particulier le nouveau dispositif Région Coopérative destiné à la reprise d'entreprise sous forme de SCOP.

L'ensemble a été mis au point avec l'aide de tous les partenaires de développement : organismes consulaires et professionnels, structures d'accompagnement à la création d'entreprise, collectivités territoriales, services de l'Etat, etc...

EIRL soumis à l'IS : ADHEREZ VITE A UN CGA

Créé en juin 2010, le statut d'Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limitée (EIRL) est entré en service le 1^{er} janvier 2011. Principal avantage : la séparation entre le patrimoine personnel et professionnel de l'entrepreneur individuel. En d'autres termes, seuls les biens affectés à l'activité professionnelle seront apportés en garantie aux créanciers de l'entreprise.

Quel que soit leur domaine d'activité, les dirigeants qui choisissent le statut d'EIRL et le régime de l'Impôt sur les Sociétés (IS) ont tout intérêt à adhérer à un centre de gestion agréé. «En cas de contrôle fiscal, explique Jean-Paul Leduey, président du CGA de Haute-Normandie, l'administration ne prendra en compte que les deux dernières années d'exercice de l'EIRL soumise à l'impôt sur les sociétés et adhérente à un CGA. Au lieu des trois années habituellement retenues pour les entreprises non adhérentes à un CGA...»

Cet avantage n'est pas le seul puisque les entreprises adhérentes bénéficieront aussi des avantages liés à leur adhésion.

A noter : à Bercy, on prévoit la création de 100 000 EIRL d'ici à la fin de l'année 2012.

> Edito

TPE COMMERCIALES, ARTISANALES ET DE SERVICES
En Haute-Normandie, la crise est toujours là

Lors de la présentation de la situation économique régionale par la Banque de France, le 17 février dernier, Jean-Paul Leduey, président du Centre de Gestion Agréé de Haute-Normandie (CGARHN), a montré que les principaux indicateurs d'activité des TPE régionales restaient mal orientés. De fait, les chiffres d'affaires 2010 ont enregistré une nouvelle baisse, après deux années (2008 et 2009) déjà très difficiles. A l'évidence, la crise est toujours là même si ses effets semblent s'atténuer.

En Haute-Normandie, le secteur du commerce est toujours malmené (-0,6%) alors qu'il retrouve une évolution positive (+1%) dans le reste du pays. Les métiers les plus touchés sont ceux des services (-2,6%), de l'équipement de la maison (-2,3%) et des bars-hôtels-restaurants (-1,4%). Les autres sont atones. Seules exceptions : la santé et les soins du corps retrouvent quelques couleurs avec une croissance de 1,1% supérieure à la moyenne nationale (+0,3%).

Comme l'an dernier, la crise se fait toujours sentir dans le secteur du bâtiment. Les plombiers et les électriciens sont particulièrement touchés avec une diminution des chiffres d'affaires de 5,6% pour les uns et de 3,3% pour les autres. Les peintres, au contraire, voient leur situation s'améliorer en 2010, ou plutôt s'équilibrer puisque l'augmentation de 3,9% de leurs activités, «gomme» le trou noir de 2009.

«Le constate que les TPE qui font face à la crise sont celles qui s'adaptent rapidement aux changements de leur environnement, commente Jean-Paul Leduey, les chefs d'entreprise les plus combattifs sont aussi les mieux formés : gestion, marketing, utilisation des technologies numériques...»

L'offre du CGA de Haute-Normandie est ici importante.

«Le CGA est plus que jamais un indispensable compagnon de proximité des entrepreneurs, ajoute le président Leduey ; avec lui, ils peuvent analyser facilement leurs performances individuelles sur leur zone de chalandise (grâce aux observatoires économiques locaux), renforcer leurs compétences en gestion, management, marketing ou informatique (grâce à la formation), anticiper les difficultés et détecter les risques (grâce aux outils de prévention mis en place par les centres), sortir de l'isolement (en rencontrant d'autres entrepreneurs par le biais du CGA). En somme, le CGA est une précieuse vigie anti-crise...»



Jean-Paul Leduey
Président du CGA de Haute-Normandie.

